

Monsieur ,

J'ai l'honneur de vous informer que par ordonnance en date du 15 Mars 1945 , Monsieur le Président vous a désigné comme administrateur sequestre des biens meubles et immeubles, droits et intérêts des époux BICKART-BLUM, à charge par vous de faire inventaire et de vous conformer aux prescriptions de l'ordonnance du 14 Novembre 1944 , et de celles à venir , concernant les biens de vos parents qui ont fait l'objet d'une spoliation .

M<sup>o</sup> ZIMMERMANN ne m'a pas encore adressé le compte rendu de gestion de Monsieur DEBACKERE, mais il m'a promis de me l'envoyer avant la fin du mois et de me remettre les fonds qui ne représentent pas des prix de vente .

En ce qui concerne la gestion DURAND , Me Danré tient le dossier à ma disposition, mais je ne crois pas pouvoir en prendre connaissance avant quelques jours , car je suis absolument surchargé avec les affaires de Cour de Justice .

Quand nous aurons tous les documents nécessaires concernant les deux administrations de DURAND & DEBACKERE , nous verrons si ceslles